Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1155

Artikel: Presse quotidienne : la dure loi du commerce
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1009286

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PRESSE QUOTIDIENNE

La dure loi du commerce

Lorsqu'une publication cesse de paraître, on regrette généralement l'extinction d'une voix dans le concert des opinions et on s'inquiète de la concentration croissante des moyens d'information dans les mains de groupes puissants.

QUOTIDIENS GENEVOIS

La Tribune de Genève	58 300 ex.
La Suisse	56 100 ex.
Journal de Genève et Gazette de Lausanne	31 200 ex.
Le Courrier	5700 ex.

EVOLUTION DU TIRAGE DE LA «SUISSE»

1984	64 755 ex.
1989	70 032 ex.
1990	63 004 ex.
1991	63 004 ex.
1992	58 188 ex.
1993	56 134 ex.

L'édition dominicale tire à 112 000 exemplaires environ; son tirage est stable.

(Source: Expertise Bruderer, annexe au rapport de la Commission des cartels sur la concentration dans la presse suisse.)

(*jd*) La *Suisse*, dont la société éditrice a obtenu un nouveau sursis jusq'au 10 février, n'a pas encore imprimé sa dernière édition. Mais sa situation financière est telle, et le sauvetage évoqué par son éditeur si aléatoire, qu'on ne voit guère comment le quotidien genevois pourrait fêter son centième anniversaire, même si des voix se font entendre pour que l'Etat et la banque cantonale raniment le malade.

Jean-Claude Nicole a toujours su donner de lui l'image d'un éditeur dynamique et d'un homme d'affaires entreprenant. Tel un Don Quichotte, il vient de racheter les actions de son journal à la société qui le contrôlait, dernier baroud d'honneur pour sauver le titre. Mais que ne s'est-il préoccupé plus tôt du sort de son quotidien ? Car l'analyse de la trajectoire de l'éditeur genevois révèle bien des faux pas. En période de haute conjoncture, quand la publicité occupait les pages du journal, la *Suisse* a rapporté gros à son propriétaire. L'a-t-il investi dans le développement de sa publication? En l'absence de comptes transparents et face à une construction juridique d'une telle complexité que personne ne peut en démêler les fils, il est bien difficile de répondre. Ce qui est sûr par contre, c'est que Jean-Claude Nicole, sans doute fasciné par la constitution des grands empires médiatiques, a tenté l'aventure de la diversification: TV et vidéotex, qui se sont révélés des échecs, immobilier. Puis il s'est lancé dans la construction d'un important centre d'impression au moment même où la branche affichait une capacité de production excédentaire. Pour ce qui est du quotidien lui-même, le lecteur a pu suivre les multiples virages rédactionnels, la valse des rédacteurs en chef au gré des humeurs d'un éditeur incapable de concéder aux journalistes une véritable autonomie professionnelle.

La presse écrite joue un double jeu. D'une part ses propriétaires se prévalent de l'économie de marché et de la liberté d'entreprendre. A ce titre ils refusent toute réglementation qui leur imposerait des contraintes, par exemple l'obligation d'un statut d'autonomie rédactionnelle et, pour les publications régionalement dominantes, d'expression de la diversité des opinions. De même ils se réfugient derrière le secret des affaires pour ne pas publier leurs comptes, à de rares exceptions près.

Mais d'autre part les éditeurs se réclament d'une tâche d'intérêt public. Les journaux restent encore les supports indispensables du débat démocratique, une qualité que les éditeurs savent opportunément rappeler lorsqu'il s'agit de fixer les tarifs postaux ou de partager le gâteau publicitaire avec la radio et la télévision.

Selon les critères économiques, la *Suisse* a failli. Sa survie est-elle d'intérêt public ? Puisque la presse vit essentiellement de l'apport publicitaire, Genève peut-elle encore se payer quatre quotidiens ? Ou, sur un marché aussi étroit, la concentration n'est-elle pas une meilleure garantie de qualité ? Une diversité à deux ou trois, mais de bonne facture, n'est-elle pas préférable à un plus grand nombre de titres qui, pour survivre, font de médiocrité vertu ? ■

MÉDIAS

Avec le début de l'année l'hebdomadaire de gauche alémanique *Wochenzeitung* a révisé ses prix: au numéro il est dorénavant vendu 5 francs à la criée ou en kiosque, et l'abonnement annuel coûte 208 francs.

Une gazette consacrée au sexe avec annonces de contact paraît en esperanto sous le titre *Esperanto sexo gazeto.*

Les trois quotidiens de la ville fédérale ont maintenant un supplément culturel périodique. Pour *le Bund* c'est *Der kleine Bund;* pour la *Berner Zeitung* c'est depuis mai 93 le *Kulturwerkstatt* de trois pages du samedi; pour la *Berner Tagwacht,* quotidien de gauche, c'est depuis fin décembre, dix suppléments de huit pages par année extraites du magazine culturel *Stehplatz* édité par le *Zytglogge Verlag.* Il s'agit d'un essai de synergie qui devrait profiter aux deux partenaires.

L'introduction de la chaîne franco-allemande Arte sur le réseau câblé zurichois a marqué la disparition de la chaîne francophone TV 5 à laquelle participe la SSR.

Un mensuel en tamoul paraît dans l'Oberland bernois sous le titre *Tamil Edu.* Tirage: 3000 exemplaires.

Naissance en allemand du *BauernZeitung,* hebdomadaire commun des organisations paysannes et successeur de journaux à diffusion moins large.